

Conditions générales de vente

Mises en ligne le.....

Préambule :

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre :

- YOUNGO SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 euros dont le siège social est situé au 8 , Allée Lucien Coupaye , Crosne 91560, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro RCS EVRY 811 513 662, numéro SIRET 811 513 662 00015 représentée par Monsieur Arnaud Paulet, en sa qualité de Président, ci-après dénommée « le Prestataire », qui exploite le Site internet www.youngoparis.com, ci-après dénommé « le Site internet », et
- toute personne physique majeure, ci-après appelée « le Client » réservant ou commandant une prestation de transport privé de nuit sur le Site internet ou l'Application mobile, ci-après appelée « le Service ».

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations et commandes de service effectuées par le Client sur le Site Internet www.youngoparis.com.

Article 1 – Définitions

Pour l'interprétation des clauses contenues dans les présentes conditions générales de vente, les termes suivants auront les définitions qui suivent :

Site internet : désigne le site internet accessible à l'adresse suivante www.youngoparis.com.

Application mobile, ci-après dénommée « l'Application mobile » désigne les Services proposés par l'Editeur accessibles via smartphone ou tablette sous l'appellation YOUNGOPARIS

Réservation : désigne toute réservation en ligne d'un service de transport privé de nuit sur le Site internet.

Client : désigne toute personne physique utilisant le Site internet ou l'Application mobile et effectuant une réservation d'un service de transport privé.

Prestataire : désigne YOUNGO SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 6.000 euros dont le siège social est situé au 8, Allée Lucien Coupaye, Crosne 91560, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro RCS 811 513 662, numéro SIRET 811 513 662 00015 représentée par Monsieur Arnaud Paulet en sa qualité de Président, qui exploite le Site internet www.youngoparis.com et l'Application mobile.

Service : désigne la prestation de transport privé proposée par le Prestataire sur le Site internet et l'Application mobile.

Article 2 – Objet des conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre le Client et le Prestataire dans le cadre de la commande ou réservation, par le Client, et du paiement en ligne des services proposés par le Prestataire sur le Site internet et l'Application mobile. Le Prestataire propose un Site Internet et une Application mobiles sur lesquels des internautes ont la possibilité de réserver et de payer un service de transport privé de nuit du mercredi au samedi de 22h à 6h du matin sur Paris et la banlieue parisienne (départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95), aux jour, heure et lieu de départ de leur choix et lieu d'arrivée de leur choix, en fonction des lieux de départ et d'arrivée proposés par le Prestataire sur le Site internet et l'Application mobile. Dès lors qu'il effectue une commande sur le Site internet ou sur l'Application mobile, le Client est soumis aux présentes dispositions. Toute commande ou réservation d'un service sur le Site internet ou sur l'Application mobile entraîne l'application

des présentes conditions générales. En passant commande sur le Site internet ou l'Application mobile, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions générales de vente. Aucune réservation ni commande de service ne peuvent être effectuées sans acceptation préalable des présentes conditions générales de vente qui constituent le contrat applicable à ladite commande ou réservation. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Elles seront applicables dès leur mise en ligne et devront faire l'objet d'une acceptation du client en cochant la case appropriée sur le Site ou l'Application au moment de la validation de la commande ou réservation.

La version opposable des conditions générales de vente est celle qui est en ligne au moment de la passation de la commande ou de la réservation par le Client sur le Site Internet ou l'Application mobile. Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait régie par les règles et usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont leur siège en France.

Article 3 – Acceptation des conditions générales de vente

Pour passer commande ou effectuer une réservation sur le Site Internet ou sur l'Application mobile, le Client doit accepter les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case appropriée sur le Site ou l'Application avant de valider sa commande ou réservation. Aucune commande ou réservation ne pourra être validée sans l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente. Elles seront applicables dès lors que le Client les aura acceptées et aura définitivement validé sa commande ou sa réservation.

Article 4 – Description des services

Les services régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le Site Internet et sur l'Application mobile du Prestataire et qui sont indiqués comme exécutés par lui. Le fait de réserver et commander un service sur le Site Internet ou l'Application mobile entraîne l'application des présentes conditions générales de vente.

Par achat, ci-après appelé « Achat » il faut entendre tout paiement en ligne, ou à bord du véhicule, du prix correspondant au prix du service affiché sur le Site ou l'Application mobile pour ledit Service. Ces services sont proposés dans la limite des disponibilités du Prestataire. Les Services sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Prestataire ne pourrait être engagée. Le Prestataire propose à la vente, sur le Site Internet et l'Application mobile, un service de transport de nuit du mercredi au samedi soir de 22h à 06h dans Paris et sa banlieue (Ile-de-France). Le service n'est disponible que sur les territoires indiqués sur le Site internet et l'Application mobile. Le Prestataire ne peut effectuer un service en dehors de ce territoire. À tout moment, le Prestataire se réserve le droit de modifier l'étendue des territoires proposés pour l'exécution du service. À tout moment, le Prestataire peut interrompre le service sans préavis sur tout ou partie du territoire proposé.

Article 5 – Réservation/commande

Pour effectuer une réservation et passer commande, le Client doit créer un compte sur le Site Internet ou sur l'Application mobile conformément aux conditions générales d'utilisation du Site et de l'Application mobile. Le Client peut modifier les données qu'il a saisies, revenir en arrière ou annuler sa commande avant toute validation de sa commande ou de sa réservation. Après avoir créé un compte personnel ou s'être connecté à son compte s'il en possède déjà un, le Client doit réserver un Service pour une heure, un lieu de départ et une destination définis au préalable selon les choix offerts sur le Site Internet ou l'Application mobile. En effectuant une réservation, le Client accepte expressément les caractéristiques du service réservé. Le paiement de la commande s'effectue en ligne par carte bancaire via le module de paiement

« Stripe », ou en espèces à bord du véhicule. Tout paiement sur le Site ou l'Application mobile vaut acceptation des conditions générales du prestataire tiers STRIPE. Les services de paiement en ligne proposés par le Prestataire étant ceux d'un prestataire tiers, le Prestataire invite les Clients à lire et accepter ses conditions générales. L'Utilisateur reconnaît et accepte que le Prestataire n'exerce aucun contrôle quant aux Services proposés par ce prestataire tiers et qu'à ce titre la responsabilité du Prestataire ne pourra pas être engagée eu égard à ces services. La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du Client et/ou la validation finale de la commande ou réservation vaudra preuve de l'accord du Client conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 (codifiée aux articles 1316 et suivants du Code civil) et vaudra :

- exigibilité des sommes dues,
- signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des formulaires de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Le Prestataire ne rembourse aucune annulation de réservation.

Article 6 – Tarifs

Le prix applicable à un service est celui affiché sur l'Application mobile au moment où le Client passe commande ou effectue sa réservation. Ils sont indiqués en euros toutes taxes comprises. La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la commande et tout changement du taux applicable TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des Services. A la date des présentes, les tarifs sont les suivants :

Berline : 1,00 € / km et 0,25 € / minute

Van (jusqu'à 6 passagers) : 1,45 € / km et 0,40 € / minute

Le paiement de la totalité du prix est affiché lors de la passation de la commande sur le Site ou l'Application mobile.

L'annulation d'une course est gratuite durant les 3 minutes qui suivent la validation de la commande. Passé ce délai, elle est facturée 20% du prix de la course affiché lors de la réservation.

Au-delà de 5 minutes d'attente du chauffeur à l'arrivée sur le lieu de prise en charge, il sera facturé au client 0,50 € TTC par minute d'attente supplémentaire entamée.

Lorsque le Client réserve d'une course à l'avance via le Site Internet ou l'Application, il peut annuler gratuitement sa réservation jusqu'à 20 minutes avant l'heure de prise en charge. Passé ce délai, l'annulation sera facturée 3 € TTC.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Article 7 – Itinéraire/passagers/bagages

Le Prestataire exécutera le service selon l'itinéraire qu'il considère le plus approprié. Le Client accepte par les présentes l'itinéraire suivi par le Prestataire.

Le Client s'engage à arriver au lieu de rendez-vous à l'heure indiquée (sous forme de délai) lors de la réservation. Au-delà de 5 minutes de retard, le Prestataire peut prendre une autre réservation, aucun remboursement ne sera alors dû au client. Le Prestataire s'engage à respecter l'heure de départ réservée par le Client. Toutefois, en raison du trafic, le Prestataire peut être amené à être en retard. Un remboursement partiel ou total pourra être proposé au Client par le Prestataire du fait des conditions de circulation et du temps de retard.

Si le Client a des bagages, leur poids et leur volume est limité à ce que le véhicule utilisé pour l'exécution du transport peut contenir.

Le Prestataire ne peut être tenu responsable d'aucune perte ou détérioration de bagages pendant et après l'exécution du service. Les effets personnels du Client ne relèvent pas de la responsabilité du Prestataire en cas de perte, détérioration ou autre dommage.

Le nombre de passagers maximum ne doit pas dépasser le nombre mentionné sur le Site internet et l'Application mobile.

Article 8 – Responsabilité du Client

Dans le cadre de l'exécution du service et à bord du véhicule, le Client s'engage à ne pas gêner le chauffeur et à respecter l'état du véhicule. Toute dégradation de l'équipement et/ou du véhicule imputable au Client lui sera facturé à hauteur des frais de remise en état ou de changement du matériel. En outre, toute dégradation entraînant une immobilisation du véhicule en raison du nettoyage ou de la remise en état rendus nécessaires pour assurer le transport des passagers suivants entraînera la facturation au Client d'une indemnité forfaitaire de 80 € TTC.

Le Client s'engage, lors de l'exécution du service, à respecter les règles de sécurité telles que l'obligation d'attacher sa ceinture. Le Client s'engage à ne pas fumer dans le véhicule, à ne pas transporter de substances inflammables, explosives, corrosives, toxiques ou illégales, ou de manière générale d'objets ou matières susceptibles de constituer un risque pour la sécurité lors du transport. Le non-respect de ces obligations ne peut engager que la seule et unique responsabilité du Client en cas de dommage ou de contravention.

Article 9 - Force majeure et cause étrangère

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition. Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont notamment considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, pénurie d'énergie (bornes de recharge des véhicules HS), cataclysmes naturels (de manière non exhaustive : tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre), sabotage, terrorisme, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux Clients, et tout acte d'une autorité publique indépendant du contrôle de la partie qui invoque la force majeure. Sont considérés comme causes d'exonération, s'ils empêchent l'exécution du contrat, les conflits du travail et notamment les grèves, soit internes au Prestataire – incluant ceux liés aux chauffeurs en charge de l'exécution du transport –, soit extérieurs et empêchant la bonne exécution de celui-ci. Le Prestataire se réserve notamment de refuser d'assurer le Service si en raison de circonstances étrangères au Prestataire, il devait en résulter un risque d'atteinte aux personnes ou aux biens, et notamment un danger pour le chauffeur ou le(s) passager(s)

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Article 10 - Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront toute leur force et leur portée.

Article 11 - Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 12 - Titre

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 13 - Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, le Client s'adressera en priorité au Prestataire pour rechercher une solution amiable.

A défaut, le Client pourra engager une procédure devant la juridiction compétente.